



Communiqué de presse
Le 09 décembre 2024

Pauline Saint-Martin, cheffe du service de médecine légale du CHRU de Tours, élue Présidente de la Société Française de Médecine Légale



Droits réservés CHRU de Tours

Cheffe de l'Institut Médico-Légal du CHRU de Tours et professeure à la faculté de médecine, Pauline Saint-Martin a été élue Présidente de la Société Française de Médecine Légale le 2 décembre dernier. C'est la première fois depuis la création de cette association en 1867 qu'une femme en prend la tête.

Après des études de médecine réalisées à Tours, Pauline Saint Martin est nommée en 2016 professeure des universités - praticien hospitalier de médecine légale et droit de la santé à l'université de Tours. Cheffe de service de l'Institut de médecine légale du CHRU de Tours depuis 2011, elle s'intéresse plus particulièrement à la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales. Elue au Conseil d'administration de la Société Française de Médecine Légale depuis 2019, elle a également été faite Chevalier de la Légion d'Honneur en juillet 2024.

*« Cette élection est un grand honneur et un moment marquant de ma carrière. Avec le soutien d'un Conseil d'administration engagé, nous souhaitons renforcer la place de la médecine légale dans les débats scientifiques et professionnels. Notre ambition est aussi de solidifier les liens avec les autres disciplines médicales, notamment celles qui œuvrent auprès des victimes de tous types de violences. C'est enfin une façon de faire rayonner le CHRU et l'université de Tours, deux institutions particulièrement investies sur ce champ. », réagit **Pauline Saint-Martin, cheffe de l'Institut***

Médico-Légal de Tours et nouvelle Présidente de la Société Française de Médecine Légale.

La médecine légale : une profession encore entourée de mythes

Contrairement aux idées reçues, les autopsies ne représentent qu'environ 10% du travail des médecins légistes. Leur rôle majeur réside dans l'accompagnement des victimes de violences (conjugales, intra-familiales, maltraitance infantile), au travers d'examens médico-judiciaires essentiels pour garantir justice et protection. A Tours, l'Institut Médico-Légal a été fondé en 1998 et compte aujourd'hui une vingtaine de professionnels de santé dont 10 médecins légistes.

La Société Française de Médecine Légale est quant à elle chargée de fédérer les professionnels de la discipline en France, mais aussi d'informer citoyens et pouvoirs publics sur son activité et les évolutions de la profession.

Contact presse :

Anne-Karen Nancey – Chargée de communication au CHRU de Tours
ak.nancey@chu-tours.fr - 07 87 97 92 71

Anne-Sophie Laure – Directrice de la communication de l'université de Tours
annesophie.laure@univ-tours.fr – 07 77 16 56 02